



PATH^{to} PARADISE RIO

Un voyage vibrant commence avec le
rythme du carnaval et de la samba!

Novembre 2027

La récompense ultime? Un voyage gratuit au paradis pour célébrer votre succès et passer du temps avec d'autres personnes passionnées partageant les mêmes valeurs. Nous avons hâte de vous y retrouver!

Path to Paradise est un programme de récompenses conçu pour célébrer vos efforts à aider les autres et partager l'amour avec Amare!

Sur votre Chemin vers le Paradis, vous gagnerez des points et des récompenses en présentant des produits, en inscrivant des Clients et des Brand Partners, et en atteignant et maintenant certains rangs — tout en aidant les autres à atteindre un bien-être mental, physique et financier.

Path to Paradise Program – Conditions Générales

Rhythm Of Success: Rio 2027 – PATH TO PARADISE PROGRAM : Path to Paradise est un programme de récompenses créé pour célébrer vos efforts à aider les autres et à partager l'amour à travers les produits Amare ! Sur votre chemin Path to Paradise, vous gagnerez des points et des récompenses pour le partage des produits Amare avec vos Customers et Brand Partners et pour l'atteinte et le maintien de certains Ranks décrits dans l'Amare Compensation Plan—tout en aidant les autres dans leur parcours de bien-être mental, physique et financier.

PATH TO PARADISE – CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA PROMOTION INCENTIVE TRIP

Les présentes Conditions Générales (ci-après « Conditions Générales » et/ou « Accord ») régissent le PROGRAMME PATH TO PARADISE INCENTIVE TRIP (ci-après la « Promotion »). La Promotion est administrée par Amare Global (ci-après « Amare »). La participation à la Promotion soumet le Participant aux conditions générales des présentes.

I. ÉLIGIBILITÉ ET PÉRIODE DE QUALIFICATION

La Promotion n'est applicable qu'en Turquie et en Europe, tel que spécifié par AMARE, pour les Brand Partners Amare en règle (ci-après « Participant »). En participant à la Promotion, le Participant accepte pleinement et inconditionnellement les Conditions Générales contenues dans les présentes, qui sont définitives et contraignantes. NUL LÀ OÙ INTERDIT PAR LA LOI.

La Promotion commence le 1er août 2026 à 00:00:01 CET et se termine le 31 juillet 2027 à 23:59:59 CET (ci-après la « Période de Qualification »).

Les Participants qui se qualifient conformément aux présentes sont éligibles pour participer à la Promotion. Les Récompenses (telles que décrites ci-dessous) (les « Récompenses » incluent à la fois la « Récompense Principale » et la « Récompense Supplémentaire » énoncées ci-dessous) sont basées sur leur accumulation de Trip Points (les « Points ») gagnés grâce à des actions spécifiques (telles qu'énoncées ci-dessous) au cours de la Période de Qualification.

II. DÉFINITIONS

Career Rank est le Paid Rank le plus élevé atteint par le Participant pour son compte, tel que défini dans l'Amare Compensation Plan. Un Brand Partner atteint un nouveau Career Rank en remplissant les exigences Paid as Rank pour un rang qu'il n'a jamais atteint.

Paid Rank est défini comme le Rank pour lequel le Participant se qualifie au cours du Monthly Bonus Period, tel que défini ci-dessous et dans l'Amare Compensation Plan. Les Ranks sont déterminés par la capacité des participants à satisfaire des exigences spécifiques de volume et de structure, telles qu'énoncées dans l'Amare Compensation Plan.

Enrollment Start Date est définie comme la date à laquelle le Participant s'inscrit ou fait évoluer son compte vers un compte Brand Partner et finalise une commande contenant la Brand Partner Membership.

Monthly Bonus Period est défini comme une Commission Period qui s'étend du premier jour du mois au dernier jour du mois.

Personal Volume (PV) est défini comme une valeur attribuée aux produits AMARE et utilisée dans le cadre de l'AMARE Compensation Plan.

III. PARTICIPATION ET POINTS

Les Participants peuvent gagner des Trip Points en réalisant les actions suivantes.

Action	Points
Pendant la Période de Qualification, présentez personnellement de nouveaux Customers ou Brand Partners. Des Points seront attribués pour les trois (3) premières commandes passées et honorées pendant la Période de Qualification pour chaque compte éligible : *	Points attribués en fonction du PV de chaque commande éligible : 1–99 PV = 1 Trip Point 100–199 PV = 5 Trip Points 200–299 PV = 10 Trip Points 300–399 PV = 15 Trip Points 400+ PV = 20 Trip Points
Le Participant réalise une nouvelle progression de Career Rank ; le rang est atteint pour la première fois : le Brand Partner gagnera les points correspondant au nouveau rang le plus élevé qu'il a atteint. Les points ne se cumulent pas.	Brand Builder = 25 Trip Points Bronze = 50 Trip Points Silver = 75 Trip Points Gold = 125 Trip Points Platinum = 150 Trip Points Leader = 200 Trip Points Senior Leader = 300 Trip Points Executive Leader = 350 Trip Points Diamond = 400 Trip Points 1-star Diamond = 425 Trip Points 2-star Diamond = 450 Trip Points 3-star Diamond = 475 Trip Points Presidential Diamond = 500 Trip Points
Le Personal Enrollment du participant atteint un nouveau Career Rank. Le Brand Partner de l'Upline gagnera les points correspondant au nouveau rang le plus élevé atteint par son inscription directe. Les points ne se cumulent pas.	Brand Builder = 10 Trip Points Bronze = 25 Trip Points Silver = 40 Trip Points Gold = 65 Trip Points Platinum = 75 Trip Points Leader = 100 Trip Points Senior Leader = 150 Trip Points Executive Leader = 175 Trip Points Diamond ou supérieur = 200 Trip Points
Les Participants gagnent des points pour leur Paid as Rank chaque mois pendant la Période de Qualification.	Bronze = 10 Silver = 15 Gold = 25 Platinum = 35 Leader = 45 Senior Leader = 65 Executive Leader = 85 Diamond = 100 1-Star Diamond = 125 2-Star Diamond = 150 3-Star Diamond = 175 Presidential Diamond = 200
Les Participants qui s'inscrivent personnellement pendant la Période de Qualification avec les Packs suivants reçoivent des Bonus Points †.	Happy Lifestyle Pack Basic = 25 Trip Points Triangle Marketing Pack = 75 Trip Points Happy Lifestyle Pack Pro = 150 Trip Points

* Les commandes auxquelles des Points sont associés et qui sont retournées ou remboursées verront leurs Points supprimés ou recalculés en fonction du produit retourné.

† Les Trip Points issus de l'achat d'un Launch pack ne peuvent être gagnés qu'une seule fois par compte. Les packs ne peuvent être améliorés que dans les 60 premiers jours d'un compte Brand Partner nouveau ou amélioré. Le Brand Partner et l'Enroller recevront la différence entre le pack d'origine et le pack amélioré.

Pas plus de trois (3) commandes par Brand Partner ou Customer ne généreront de Points. Les Brand Partners ou Customers attribués à un Participant par Amare ne donnent pas droit à des Points pour les commandes générées avant l'attribution.

Le Participant doit être Commission Active avec 100 PV au cours du mois où il gagne des Points pendant la Période de Qualification. Les Points sont attribués lors de l'acceptation par AMARE du Monthly Commission Period et sont attribués au Participant désigné comme Enroller du Brand Partner ou du Customer. Si un Brand Partner ou un Customer est transféré à un autre Enroller, ce nouvel Enroller commencera à recevoir des Points uniquement pour les commandes futures. Les points précédemment gagnés et acceptés lors du traitement du Monthly Commission resteront acquis à l'Enroller précédent, antérieur au transfert. Les Points générés lors de Promotions Incentive Trip antérieures ne peuvent être appliqués à la présente Promotion.

Montant d'Échange	Étape	Récompenses
2,000 Trip Points	Step 1	Voyage pour une personne et soutien aérien de 1 200 €. Le voyage-récompense est limité à 50 Qualifiers au total pour les marchés participants. Les Qualifiers sont déterminés en fonction du total des points accumulés pendant la période de la promotion.
3,500 Trip Points	Step 2	Voyage pour deux personnes et soutien aérien de 2 400 €. Le voyage-récompense est limité à 50 Qualifiers au total pour les marchés participants. Les Qualifiers sont déterminés en fonction du total des points accumulés pendant la période de la promotion.

IV. RÉCOMPENSES

** Les chambres désignées pour le voyage sont prévues pour une occupation double. Deux participants qualifiés partageront une chambre. Les participants qui se qualifient ont le droit de choisir de loger ensemble. Les participants qui n'indiquent pas de préférence de chambre se verront automatiquement attribuer un compagnon de chambre par l'entreprise. Les participants qualifiés qui souhaitent loger ensemble doivent en informer l'entreprise avant la date du voyage.*

*** Les participants qui se qualifient pour le voyage mais ne peuvent pas y assister en raison de la règle du Top 50 recevront un ensemble gratuit de tous les produits Amare. La période de la promotion se terminera le 31 juillet 2027 à 23:59:59 CET. S'il y a plus de 50 participants qualifiés, les 50 meilleurs participants qualifiés seront classés du plus élevé au plus bas en fonction de leur score, quel que soit le moment où ils atteignent 2 000 Trip Points.*

V. CONDITIONS GÉNÉRALES

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Tout terme en majuscule, défini ou autrement spécifié qui n'est pas expressément défini dans les présentes Conditions Générales aura la signification qui lui est attribuée dans le Policy Manual, le Compensation Plan, le Brand Partner Agreement en vigueur d'AMARE et dans les documents officiels émis en lien avec la Path to Paradise 2027 Incentive Trip Promotion (la « Promotion »).

La Promotion est disponible uniquement pour les Brand Partners AMARE éligibles, en règle, en Turquie et sur les marchés européens participants désignés par AMARE. La participation est volontaire. En participant à la Promotion, chaque Participant accepte de respecter les présentes Conditions Générales, le Policy Manual, le Compensation Plan, le Brand Partner Agreement d'AMARE et toutes les lois et réglementations applicables.

PÉRIODE DE QUALIFICATION ET ÉLIGIBILITÉ

La Période de Qualification commence le 1er août 2026 à 00:00:01 CET et se termine le 31 juillet 2027 à 23:59:59 CET. Toutes les exigences de qualification doivent être remplies au cours de la Période de Qualification. Aucune activité réalisée en dehors de la Période de Qualification ne comptera pour la qualification, sauf confirmation contraire expresse d'AMARE par écrit. Les détails d'enregistrement seront communiqués après la fin de la Période de Qualification.

Pour se qualifier pour une Récompense, un Participant doit rester Brand Partner AMARE en règle, être âgé d'au moins 18 ans, être Commission Active avec au moins 100 PV chaque mois au cours duquel des Trip Points sont gagnés, atteindre un Paid Rank de Brand Builder ou supérieur pour juillet 2027, et compléter le processus d'enregistrement requis et accepter les conditions applicables de la Promotion dans le délai communiqué par AMARE.

ACQUISITION ET ADMINISTRATION DES TRIP POINTS

Les Trip Points ne peuvent être gagnés que par des commandes de produits éligibles, une activité de vente, des atteintes de Paid Rank, des progressions de Career Rank et d'autres activités expressément identifiées dans les règles de la Promotion. Aucun Point ni aucune Récompense ne peut être gagné uniquement pour le recrutement ou l'inscription de Brand Partners. Tout Point relatif à un Customer ou Brand Partner nouvellement inscrit est soumis à la commande éligible et aux autres exigences énoncées dans les règles de la Promotion.

Pas plus des trois premières commandes éligibles de chaque compte Customer ou Brand Partner éligible ne peuvent générer de Trip Points. Un Brand Partner ou Customer attribué à un Participant par AMARE ne générera pas de Points pour les commandes passées avant l'attribution. Si un Brand Partner ou Customer est ultérieurement transféré à un autre Enroller, le nouvel Enroller ne pourra gagner des Points que sur les

commandes futures éligibles. Les Points précédemment gagnés et acceptés resteront acquis à l'Enroller précédent. Les Trip Points gagnés lors de promotions antérieures ne peuvent être transférés, reportés ou appliqués à la présente Promotion.

Les registres d'AMARE, y compris ses registres de commandes, d'inscriptions, de commissions, de rang, de volume, de Trip Points et de comptes, seront utilisés pour déterminer la qualification et le nombre de Trip Points gagnés, sous réserve de la correction de toute erreur manifeste ou administrative. Les Participants peuvent consulter les Points enregistrés et les descriptions applicables via leur compte lorsque cette fonctionnalité est disponible. AMARE se réserve le droit d'examiner, de vérifier, de corriger, de suspendre ou d'ajuster tout Point, qualification ou Récompense avant ou après son enregistrement dans le compte d'un Participant.

RETOURS, AJUSTEMENTS ET RÉCUPÉRATION DES RÉCOMPENSES

Les commandes retournées, remboursées, annulées, contrepassées, ayant fait l'objet d'un chargeback, frauduleuses, impayées ou autrement non valides ne compteront pas pour la qualification. Lorsqu'une commande ayant généré des Trip Points est ultérieurement retournée ou partiellement retournée, les Points concernés peuvent être supprimés ou recalculés en fonction des produits retournés.

Lorsqu'une commande retournée, remboursée, annulée ou autrement non valide affecte une Récompense déjà gagnée, réservée, payée ou fournie, AMARE peut annuler ou révoquer la Récompense, exiger son retour, déduire sa valeur des commissions futures ou d'autres sommes dues au Participant, ou récupérer le montant concerné par tout autre moyen légal.

DISQUALIFICATION, SUSPENSION ET DÉCHÉANCE

AMARE se réserve le droit de retenir, refuser, suspendre, annuler, ajuster ou récupérer tout Point ou toute Récompense lorsqu'un Participant ne respecte pas les règles de la Promotion, le Policy Manual, le Compensation Plan ou le Brand Partner Agreement ; fournit des informations fausses, trompeuses, incomplètes ou inexactes ; manipule ou tente de manipuler des commandes, des comptes, des Points, le rang, le volume, les exigences de qualification, le Compensation Plan ou la Promotion ; adopte une conduite frauduleuse, abusive, contraire à l'éthique, illégale, hostile, déshonorante ou autrement inappropriée ; utilise abusivement les marques, les documents protégés par le droit d'auteur, les éléments de marque ou d'autres droits de propriété intellectuelle d'AMARE ; ou adopte une conduite dont AMARE détermine raisonnablement qu'elle peut nuire à la réputation, aux activités commerciales, au modèle économique, aux Brand Partners, aux Customers ou aux relations commerciales d'AMARE.

AMARE peut suspendre la qualification d'un Participant pendant l'examen d'une suspicion de fraude, de manipulation, de faute ou de non-conformité. Lorsque cela est raisonnablement possible, et sauf lorsqu'une action immédiate est nécessaire pour prévenir la fraude, un risque juridique ou un préjudice important, le Participant sera informé du fondement de la décision et pourra être invité à fournir des informations justificatives.

Si un Participant démissionne ou si AMARE résilie le Brand Partner Agreement du Participant, tous les Trip Points non utilisés seront immédiatement annulés, sous réserve de toute disposition impérative de la loi applicable.

INCENTIVE TRIP ET QUALIFICATION TOP 50

L'Incentive Trip est prévu du 23 au 27 novembre 2027. Le voyage est limité à un maximum de cinquante Participants qualifiés sur l'ensemble des marchés participants. Lorsque plus de cinquante Participants atteignent le seuil de qualification applicable, les cinquante Participants ayant le nombre total de Trip Points le plus élevé à la fin de la Période de Qualification se qualifieront pour le voyage, quelle que soit la date à laquelle ils ont atteint le seuil concerné.

Les Participants qui atteignent le seuil de qualification applicable mais ne se qualifient pas pour le voyage en raison de la limitation du Top 50 recevront la Récompense alternative identifiée dans les documents officiels de la Promotion, actuellement indiquée comme un ensemble gratuit de produits AMARE. AMARE se réserve le droit de remplacer toute Récompense par une récompense de valeur égale ou supérieure lorsque cela est raisonnablement nécessaire en raison de la disponibilité, des exigences opérationnelles, de préoccupations de sécurité, de changements de fournisseur, d'exigences légales ou de circonstances échappant au contrôle raisonnable d'AMARE.

RESTRICTIONS RELATIVES AUX RÉCOMPENSES

Sauf indication expresse contraire dans les présentes Conditions Générales, les Récompenses sont personnelles au Participant qualifié, non transférables, non remboursables, non reportables et n'ont aucune

valeur en espèces. Si un Participant ou un invité enregistré n'assiste pas à l'Incentive Trip, AMARE n'aura aucune obligation de fournir une compensation, une récompense de remplacement, un voyage futur ou un paiement en espèces.

TRANSFERT DU VOYAGE

À titre d'exception limitée, une Récompense de voyage ne peut être transférée que lorsqu'un Brand Partner s'est qualifié pour, mais n'a pas pu assister à, cinq voyages consécutifs de la société AMARE pour des raisons documentées acceptées par AMARE. La Récompense ne peut être transférée qu'à un Brand Partner au sein de la propre organisation du Participant qualifié, ayant maintenu un Paid Rank de Platinum ou supérieur pendant au moins les six mois précédents. Tous les transferts sont soumis à l'approbation écrite préalable d'AMARE et à toute exigence administrative, juridique, d'enregistrement ou de voyage supplémentaire communiquée par AMARE.

HÉBERGEMENT

Les chambres désignées pour l'Incentive Trip sont prévues pour une occupation double. Deux Participants qualifiés peuvent partager une chambre et peuvent informer AMARE de leur compagnon de chambre préféré dans le délai communiqué par AMARE. Lorsqu'aucune préférence de compagnon de chambre n'est soumise, AMARE peut attribuer un compagnon de chambre. Toute demande d'un autre type d'hébergement, d'un surclassement ou d'une occupation individuelle sera soumise à la disponibilité, à l'approbation d'AMARE et à tout coût supplémentaire communiqué au Participant.

ARRANGEMENTS DE VOYAGE ET REMBOURSEMENT

Les Participants sont responsables de la réservation de leur propre voyage et de la soumission à AMARE des documents de voyage et de paiement requis. Tout soutien aérien applicable ne sera remboursé qu'après que le Participant a assisté et achevé l'Incentive Trip et a soumis tous les documents requis par AMARE. Le remboursement devrait être traité dans les trente jours suivant l'achèvement du voyage, sous réserve de vérification.

NON-PARTICIPATION

Lorsqu'un Participant ou un invité enregistré n'assiste pas, AMARE peut annuler toute Récompense liée au voyage réservée à son nom et, dans la mesure permise par la loi applicable, récupérer tout coût non remboursable engagé du fait de la non-participation, en déduisant ces coûts des commissions futures ou d'autres sommes dues au Participant, ou par tout autre moyen légal.

DOCUMENTS DE VOYAGE

Les Participants et leurs invités sont seuls responsables de l'obtention et du maintien de passeports, visas, permis d'entrée, autorisations de voyage, vaccinations, documents de santé valides et de tout autre document requis pour le voyage. Le non-respect de toute exigence applicable en matière de voyage, d'immigration ou de santé peut entraîner l'impossibilité pour le Participant ou l'invité d'assister, sans droit à compensation, remplacement, report ou paiement en espèces.

ASSURANCE VOYAGE ET SANTÉ

Les Participants et leurs invités sont responsables de souscrire une assurance voyage et santé appropriée. AMARE recommande fortement une couverture complète pour les urgences médicales, l'annulation du voyage, la perte de biens personnels, la perturbation du voyage et d'autres circonstances imprévues.

DÉPENSES PERSONNELLES ET SUPPLÉMENTAIRES

À l'exception des éléments expressément indiqués comme inclus dans la Récompense, les Participants et leurs invités sont responsables de toutes les dépenses personnelles et supplémentaires, y compris les frais de passeport et de visa, l'assurance, les frais de bagages, le transport terrestre, les surclassements, les repas ou activités non inclus dans le programme officiel, les excursions, les frais accessoires, les dépôts d'hôtel, les frais de carte de crédit et autres dépenses personnelles. AMARE ne sera pas responsable des coûts découlant de la non-participation d'un Participant ou d'un invité ou du non-respect des exigences de voyage applicables.

Une carte de crédit valide peut être exigée par l'hôtel, le transporteur, le lieu ou un autre prestataire de services lors de l'enregistrement. Les Participants et invités doivent respecter toutes les règles, politiques, exigences de sécurité, codes de conduite et conditions applicables imposés par AMARE et par tout hôtel, transporteur, lieu, organisateur d'événements ou autre prestataire tiers.

PRESTATAIRES DE SERVICES TIERS

AMARE peut faire appel à des agences de voyages, hôtels, compagnies aériennes, organisateurs d'événements, sociétés de traitement des récompenses, fournisseurs de technologie et autres prestataires tiers pour administrer la Promotion et fournir les Récompenses. AMARE peut communiquer à ces tiers les informations raisonnablement nécessaires à l'exécution de leurs services, sous réserve des lois applicables en matière de protection des données et de la Politique de Confidentialité d'AMARE.

Lorsqu'une Récompense physique doit être livrée, elle peut être traitée par un prestataire tiers et envoyée à l'adresse de livraison enregistrée dans le compte AMARE du Participant. Le Participant est responsable de veiller à ce que ses coordonnées de livraison et de contact soient complètes et exactes. Les informations de livraison nécessaires peuvent être communiquées au prestataire chargé de la livraison, conformément aux lois applicables en matière de protection des données.

RESPONSABILITÉ FISCALE

Les Participants sont responsables de tout impôt personnel, charge sociale, déclaration ou autre obligation gouvernementale découlant de la réception ou de l'utilisation d'une Récompense, sauf lorsqu'AMARE est légalement tenue de déclarer, retenir ou payer ces montants. Les Participants doivent obtenir un conseil fiscal indépendant concernant leur situation individuelle.

PROTECTION DES DONNÉES ET COMMUNICATIONS

AMARE peut contacter directement les Participants qualifiés au sujet de la qualification, de l'enregistrement, des arrangements de voyage, des informations sur l'événement, des Récompenses et des questions administratives connexes. Les informations personnelles seront traitées conformément à la Politique de Confidentialité applicable d'AMARE et aux lois applicables en matière de protection des données.

AUTORISATION PHOTO, AUDIO ET VIDÉO

Des photographies, des enregistrements audio et des vidéos peuvent être réalisés pendant l'Incentive Trip et les événements connexes. AMARE peut utiliser ces documents à des fins corporatives, de reconnaissance, de communication et promotionnelles légitimes, conformément à la loi applicable. Lorsqu'un consentement distinct est légalement requis, AMARE obtiendra ce consentement. Rien dans les présentes Conditions Générales ne limite les droits en matière de protection des données ou de vie privée auxquels il ne peut être légalement renoncé.

SITES ET LIENS TIERS

Le site de la Promotion, le Back Office ou les documents connexes peuvent contenir des liens vers des sites Web ou des services tiers. Ces sites Web et services ne sont pas contrôlés par AMARE, et AMARE n'est pas responsable de leur contenu, de leur disponibilité, de leurs pratiques de confidentialité, de leurs conditions, de leurs modifications ou de leurs mises à jour. Les Participants sont responsables de l'examen des conditions et politiques de confidentialité applicables avant d'utiliser tout site Web ou service tiers.

EXONÉRATION ET LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Dans toute la mesure permise par la loi applicable, AMARE et ses sociétés mères, filiales, sociétés affiliées, dirigeants, administrateurs, employés, représentants, agents et prestataires de services ne seront pas responsables des pertes ou dommages découlant de circonstances échappant à leur contrôle raisonnable, y compris les défaillances techniques, les interruptions de système, les erreurs de transmission de données, les interférences non autorisées, les défaillances de fournisseurs, les perturbations de voyage, les erreurs d'impression ou de publication, les erreurs administratives, ou les actes ou omissions de prestataires tiers indépendants.

Rien dans les présentes Conditions Générales n'exclut ou ne limite la responsabilité en cas de fraude, de déclaration frauduleuse, de faute intentionnelle, de négligence grave, de décès ou de dommages corporels causés par la négligence, ou de toute autre responsabilité qui ne peut être légalement exclue ou limitée.

AUCUNE GARANTIE DE REVENU OU DE SUCCÈS

AMARE ne donne aucune garantie ni déclaration concernant les revenus, les bénéfices, la réussite commerciale, l'acquisition de clients, la progression de rang, les gains futurs ou la qualification pour une Récompense. Les résultats individuels varient et dépendent de facteurs tels que l'effort personnel, les compétences, l'expérience, l'activité de vente, la base de clients, les conditions de marché du Participant et le respect du Compensation Plan et des exigences de la Promotion.

MODIFICATION, SUSPENSION OU RÉSILIATION DE LA PROMOTION

AMARE peut modifier, suspendre, prolonger, retirer ou résilier la Promotion lorsque cela est raisonnablement nécessaire pour des raisons juridiques, réglementaires, techniques, opérationnelles, liées à la sécurité, commerciales, liées aux fournisseurs ou d'autres circonstances échappant au contrôle raisonnable d'AMARE. Les modifications importantes seront communiquées via les canaux de communication officiels d'AMARE, le site Web, le Back Office ou les documents de la Promotion. Dans la mesure où cela est raisonnablement possible et permis par la loi, ces modifications ne supprimeront pas rétroactivement une qualification valablement acquise avant la date d'entrée en vigueur de la modification, sauf en cas d'erreur, de fraude, de manipulation, de commandes retournées ou de non-conformité.

LOI APPLICABLE ET RÈGLEMENT DES LITIGES

La Promotion est nulle là où elle est interdite ou restreinte par la loi. Les présentes Conditions Générales sont soumises aux lois impératives applicables sur chaque marché participant. Les dispositions impératives relatives à la protection des consommateurs, à la vente directe, à la protection des données, à la publicité, aux promotions, aux voyages, à la fiscalité, aux pratiques commerciales, à la compétence juridictionnelle ou à d'autres droits légaux demeurent inchangées.

Tout litige découlant de ou en lien avec la Promotion sera traité conformément aux dispositions de règlement des litiges contenues dans le Policy Manual et le Brand Partner Agreement applicables d'AMARE, sous réserve de toute exigence impérative de compétence juridictionnelle ou de la loi locale applicable dans le pays de résidence du Participant.

DIVISIBILITÉ

Si une disposition des présentes Conditions Générales est jugée invalide, illégale ou inapplicable, cette disposition sera interprétée, modifiée ou limitée dans la mesure minimale nécessaire, et les dispositions restantes demeureront pleinement en vigueur.

ORDRE DE PRÉSÉANCE

En cas de conflit entre les présentes Conditions Générales et les documents marketing généraux de la Promotion, les présentes Conditions Générales prévaudront. En cas de conflit entre les présentes Conditions Générales et une disposition impérative de la loi locale applicable, la disposition impérative locale prévaudra.

LANGUE FAISANT FOI

La version anglaise des présentes Conditions Générales régira l'interprétation de la Promotion dans la mesure permise par la loi applicable. Lorsque la loi applicable exige que la version en langue locale prévale ou exige que les informations soient fournies dans une langue particulière, cette exigence impérative demeure inchangée.

INTÉGRATION DES POLITIQUES AMARE

La Promotion, la qualification, les Trip Points et les Récompenses restent soumis au Policy Manual, au Compensation Plan, au Brand Partner Agreement en vigueur d'AMARE, aux documents officiels de la Promotion et à toutes les lois et réglementations applicables.

PATH TO PARADISE – FOIRE AUX QUESTIONS

Qu'est-ce que Path to Paradise ?

Path to Paradise est un voyage exclusif destiné à célébrer les efforts des Brand Partners pour partager les produits Amare et créer et développer leur activité tout au long de l'année.

Comment participer ?

Ce programme est ouvert à tous les Brand Partners actifs sur les marchés participants. Les Brand Partners gagnent des Trip Points en partageant les produits Amare, en atteignant des indicateurs de l'Amare Compensation Plan et en présentant de nouveaux Customers et Brand Partners du 1er août 2026 au 31 juillet 2027.

Mes points du voyage de l'année dernière sont-ils reportés sur cette année ?

Non, les Trip Points des programmes Incentive Trip antérieurs ne sont pas reportés sur le programme de voyage de cette année.

Si je ne peux pas participer au voyage, puis-je le reporter à l'année suivante ?

Non, malheureusement les voyages ne sont ni reportables ni transférables à une autre date.

Comment fonctionne le crédit aérien ?

Le crédit aérien sera remboursé dans les 30 jours suivant l'achèvement du voyage. Les participants doivent participer au voyage pour être éligibles au crédit aérien.